

# Dossier d'adhésion

## FEP Hauts-de-France-Normandie

# Connaître la FEP HDFN

Organisme reconnu et représentatif de la Branche Propreté, **la FEP Hauts de France Normandie** est l'une des 9 chambres qui constituent la FEP (Fédération des Entreprises de Propreté et Services Associés).

## **SA FINALITE**

- Représenter les intérêts de ses adhérents auprès des Pouvoirs Publics .
- Accompagner le dirigeant dans le développement de son entreprise sur les aspects économiques, sociaux et juridiques.
- Être le messenger pour la promotion collective d'une image valorisée de la profession.

## **SON IDENTITÉ**

Nom	:	<b>FEP Hauts-de-France - Normandie</b>
Adresse	:	8 rue Sakharov BP 523 76824 MONT SAINT AIGNAN Cedex
Téléphone	:	02 35 59 70 70
Fax	:	02 35 59 67 53
E Mail	:	<a href="mailto:fep hdfn@fep-hdfn.com">fep hdfn@fep-hdfn.com</a>
Site internet	:	<a href="http://www.monde-proprete.com">www.monde-proprete.com</a>
Date de création	:	1969- CSEN des Régions Nord-Normandie (Chambre Syndicale des Entrepreneurs de nettoyage) 1992- la CSEN devient le GEP Nord-Normandie 2011- Le GEP Nord-Normandie devient <b>la FEP Nord Normandie Picardie</b> 2020 la FEP NNP devient la <b>FEP Hauts-de-France - Normandie</b>
Forme juridique	:	Syndicat professionnel (loi 1884)
Couverture	:	Les huit départements Hauts-de-France-Normandie : <input type="checkbox"/> AISNE, <input type="checkbox"/> SEINE-MARITIME, <input type="checkbox"/> EURE, <input type="checkbox"/> SOMME, <input type="checkbox"/> EURE ET LOIR, <input type="checkbox"/> NORD <input type="checkbox"/> OISE, <input type="checkbox"/> PAS-DE-CALAIS

## **SON ADMINISTRATION**

La FEP Hauts de France Normandie est administrée par un Conseil d'Administration élu par une assemblée générale ordinaire. Ses membres sont élus pour trois ans et rééligibles par tiers chaque année. L'actuel Conseil d'Administration est composé de 12 membres.

*Composition du Bureau :*

### **Président : Philippe ARMIEL**

Vice- Présidente : Corinne DRUART

Vice-Président : Jean- Philippe DAULL

Secrétaire Général : Thibault PREVOTEAU

Trésorier : Jean- Pierre STRUPIECHONSKI

Administrateurs : Mrs Caillou, Curado, Dorland, Gin, Goncalves, Lavigne et Morin.

La FEP Hauts de France Normandie est membre :

- de la Fédération des Entreprises de Propreté et Services Associés (**FEP**)
- de l'INHNI
- de la CPME Haute Normandie – Eure et Loir

## **SES COMMISSIONS**

### **• Les rencontres thématiques – Animations territoriales**

Ces réunions sont bâties autour d'un thème choisi et préparé par le Conseil d'Administration en fonction de l'actualité ou de souhaits exprimés lors de rencontres adhérents, non adhérents : accueil nouveaux adhérents, rencontres innovation, club RSE, entrepreneuriat au féminin....

Tous peuvent mettre en commun expérience et suggestions et soumettre ainsi, par le biais de l'animateur, des questions au Conseil d'Administration.

### **• Formation juridique, technique-**

Formations sur un sujet d'actualité (ex : Comité Social Economique, Prélèvement à la Source, Non discrimination), animée par un juriste.

Aucun coût pour les adhérents : pris en charge par la branche (hors repas).

### **• La commission régionale de conciliation**

La commission de conciliation paritaire est chargée d'aplanir les différends entre les entreprises ou entre les salariés et les entreprises. Elle peut être saisie par toute partie liée par la convention collective nationale : l'employeur, le salarié ou une organisation syndicale signataire. En tout état de cause, cette commission n'a pas de rôle juridictionnel, elle ne fait que concentrer ses efforts pour amener, si cela est possible, à une conciliation entre les parties.

## **SES SERVICES**

**La FEP Hauts de France Normandie** répond aux questions de ses adhérents sur des sujets très variés touchant au droit social, à l'économie, à la technique et à la sécurité, à la formation ...

Isabelle BENARD aidée de Lucie COUSIN répondent à vos questions et vous accompagnent dans la connaissance et l'utilisation des outils mis à votre disposition.

**La FEP Hauts de France Normandie** a également mis en place **un partenariat avec une centrale d'achat [www.polecom1.com](http://www.polecom1.com)**. Cela vous permet de bénéficier soit de prix, de remises, de primes, d'une relation particulière avec des fournisseurs référencés sur la plateforme et ceci sans frais d'entrée.

## **SITE INTERNET DE LA FEDERATION DES ENTREPRISES DE PROPETE**

Le portail « **Monde de la Propreté** » :

Une seule et unique adresse pour retrouver toute l'actualité de la branche : [www.monde-proprete.com](http://www.monde-proprete.com).

Ce portail rassemble au même endroit toutes les informations, publications, outils, études, émanant de la FEP et de ses opérateurs. Sept thèmes structurent le portail : Responsabilité Sociale Environnement, économie et marché, emploi / formation / insertion, diversité, juridique et social, santé et sécurité, technique.

Un espace spécifique destiné aux adhérents permet d'accéder en un clic au contenu « **premium** » : circulaires, modèles de documents à télécharger, e-learning, publications thématiques, webinars...

Toutes les entreprises adhérentes bénéficient d'un espace personnel au service de leurs démarches quotidiennes. Pour y accéder ? Rien de plus simple !

Demandez une connexion à vos interlocutrices FEP HDFN en leur communiquant une adresse courriel. Vous pourrez personnaliser votre espace avec un mot de passe notamment.

# Pourquoi adhérer ?

## Adhérer à La FEP Hauts de France Normandie, c'est :

### être partie prenante d'une identité collective

- renforcer votre image de professionnel
- être reconnu officiellement par vos interlocuteurs extérieurs, lors de soumissions de marchés, par exemple
- renforcer la représentativité de la FEP Hauts de France Normandie, organisme reconnu et représentatif de la profession, dans ses actions de défense de l'intérêt de la branche
- vous intégrer dans une structure existant depuis de nombreuses années (plus de 50 ans)

## Adhérer à La FEP Hauts de France Normandie c'est bénéficier :

- de son expérience
- de ses conseils
- de son expertise en matière d'affaires sociales, économiques, techniques
- délivrance d'une attestation professionnelle
- d'une synergie nationale à laquelle participe activement la FEP Hauts de France Normandie

## La Fédération des Entreprises de Propreté et Services Associés, c'est :

- 80 % de l'activité de la Profession
- **l'organisme représentatif du secteur auprès des partenaires sociaux et Pouvoirs Publics**
- et membre du MEDEF, de la CPME et représentée à ce titre dans leurs instances

## Adhérer à La FEP Hauts de France Normandie, c'est :

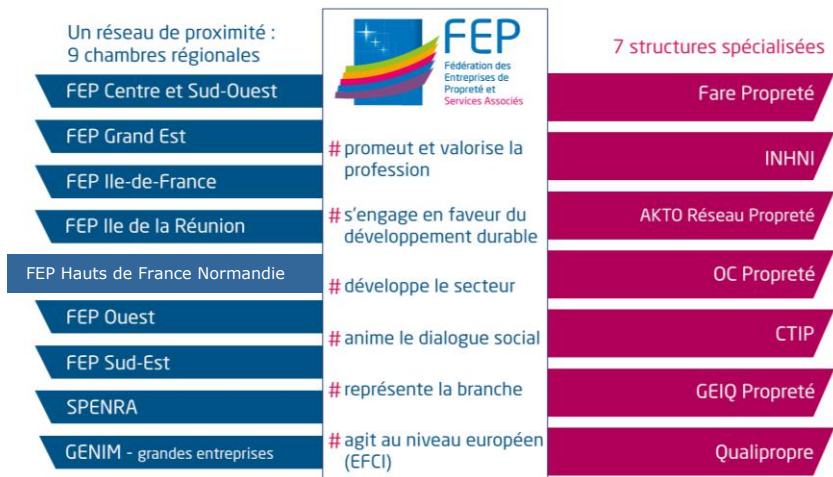
- être informé en temps réel : gagner du temps et en efficacité.
- recevoir régulièrement des circulaires, questions/réponses, focus RH... sur l'évolution de la réglementation sociale, économique, fiscale, etc.. et les éléments servant au calcul des révisions de prix.
- vous accompagner sur la mise en place de nouvelles lois: CSE- RGPD - égalité professionnelle
- vous proposer en priorité des formations pour mieux vous accompagner dans la mise en pratique de réformes complexes (ex : temps partiel)
- recevoir la revue professionnelle éditée par la FEP : « *PROPREMENT DIT* ».

## Adhérer à La FEP Hauts de France Normandie, c'est :

- échanger dans une structure privilégiée
- vous exprimer en assemblée générale, au cours des rencontres thématiques, des clubs régionaux...

La FEP est organisée :

- ❖ 9 Chambres Syndicales régionales et 1 multirégionale
- ❖ un Conseil d'Administration où chaque Chambre Syndicale est représentée par son Président et auquel participe également un représentant de chaque catégorie d'entreprise (petite, moyenne, grande) au titre de Vice-Président catégoriel de la FEP
- ❖ un bureau exécutif
- ❖ des groupes d'experts



Fare Propreté : fonds dédiés à la politique de responsabilité sociétale et environnementale.  
INHNI : Organisme de Formation en Alternance et Continu  
AKTO : Opérateur de compétences  
OC Propreté : Organisme Certificateur

CTIP : Centre d'expertise technique  
GEIQ Propreté : Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification  
Qualiprope : Office de qualification professionnelle des entreprises  
EFCE : Fédération Européenne du Nettoyage Industriel

# Comment adhérer ?

## QUI PEUT ADHERER ?

Tout entrepreneur exerçant des activités classées dans la nomenclature NAF sous le code 81.2, y compris les activités de nettoyage à l'occasion de remise en état, et/ou de nettoyage à domicile de moquettes, tapis, tentures et rideaux, relevant du code 96.01, établi dans un ou plusieurs départements suivants : AISNE, EURE, EURE ET LOIR, OISE, SEINE-MARITIME, SOMME, NORD ET PAS-DE-CALAIS.

## COMMENT ADHERER ?

Il suffit de faire la demande d'adhésion à La FEP Hauts de France Normandie par une lettre officielle, adressée à son Président.

A cette demande doit être joint un dossier de renseignements qui permet au Conseil d'Administration de la FEP Hauts de France Normandie de statuer sur la candidature.

Au vu du dossier dûment rempli, la candidature de l'entreprise sera examinée par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration de la FEP Hauts de France Normandie pourra, ou non, valider la demande d'admission.

La cotisation est payable à dater de l'acceptation du Conseil d'Administration.

## QUELLE COTISATION ?

Les cotisations sont calculées sur le chiffre d'affaires annuel HT N-1 sur les activités de nettoyage et services associés de l'entreprise, réalisé au cours de l'année civile précédente, selon le barème ci-dessous.

L'appel de cotisation est émis semestriellement et payable à réception.

Une cotisation proportionnelle Calculée sur le CA HT		Soit ..... au semestre en Janvier - Juillet	
De 0 à 199 999 €	à	390€ – cotisation forfaitaire minimum	.....
De 200 000 à 499 999€	à	0.170 % du CA annuel HT	.....
De 500 000€ à 1 500 000€	à	0.135 % du CA annuel HT	.....
De 1 500 000€ à 9 999 999€	à	0.115 % du CA annuel HT	.....
De 10 000 000€ À 44 999 999€	à	0,110% + 0,12% sur partie CA supérieure à 10 000 000€	.....
Plus de 45 000 000 €	à	0.0268 % + 0.013 % sur partie CA supérieure à 45 000 K€	..... .....

# Constitution du dossier

LISTE DES DOCUMENTS A ENVOYER par courriel de préférence:

1. La lettre de demande d'admission officielle (sur papier à en-tête de l'entreprise)
2. La fiche de renseignements (dûment remplie et certifiée)
3. Attestation comptable du chiffre d'affaires HT sur les activités de nettoyage et services associés de l'exercice précédent
4. Pour les sociétés commerciales, une copie du K.BIS à jour, certifiée conforme  
Ou Pour les entreprises artisanales, copie de l'inscription au Répertoire des Métiers.
5. un bulletin de paie anonyme AS1 ou à défaut AS2 en version complète (non simplifié)
6. Attestation de paiement à l'URSSAF (vigilance)

-----

*Le dossier complet est à transmettre, deux possibilités :*

**Directement en mains propres à Lucie COUSIN** sur rdv au 06 49 44 78 34  
**ou par courriel** : [developpement@fep-hdfn.com](mailto:developpement@fep-hdfn.com)

**Sinon par courrier:** FEP Hauts de France Normandie  
8 rue Sakharov - BP 523 - 76824 MONT SAINT AIGNAN CEDEX

La cotisation annuelle à la revue professionnelle « SERVICES »: 85 € par chèque libellé à l'ordre de PYC EDITION- compléter et joindre le bulletin d'abonnement.

## **DEMANDE D'ADMISSION**

*Modèle de lettre à reproduire sur papier à en-tête de l'entreprise*

- Modèle - à ..... le, .....

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de demander mon admission à La FEP Hauts de France Normandie.

Vous trouverez, ci-joint, le dossier d'admission dûment rempli et accompagné des documents demandés, pour que ma candidature soit recevable.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Signature et cachet

# Fiche d'adhésion 2021

## Entreprise

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Courriel: ..... Site internet : .....

Forme juridique : ..... Date de création : .....

N° du Registre du Commerce ou Chambres des métiers : .....

**Code IDCC (Convention Collective Applicable) : 3043** Code NAF/ APE: .....

SIREN: ..... SIRET : .....

Chiffre d'affaires HT Nettoyages et services associés (N-1) : .....€

*Cotisation déductible de vos charges dans le cadre des frais de gestion D. adm 4 C-429 n °2, 30/10/97.*

**Etablissements multiples** : indiquer pour chacun leur SIRET + SIREN + adresse + code APE

Nom de la filiale ou Ets : ..... Code APE : .....

adresse : ..... Téléphone: .....

**Adhésion groupée** : société mère qui doit souscrire une adhésion pour le compte de ses filiales

Nombre contrats de travail 31.12 année précédente (*DSN ligne G0008*) : .....

Effectifs temps plein : ..... Effectifs temps partiel : .....

**Effectif équivalent temps plein** : .....

Masse salariale brute année en cours (Salaires et charges): .....€

## Dirigeant

Nom et prénoms : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse personnelle (facultatif) : .....

Titre dans l'entreprise : .....

Date d'entrée dans la profession : .....

Carrière / formations suivies : .....

*L'adhésion se fait pour l'année civile et pour toute les entités, renouvelable chaque année par tacite reconduction.*

*Résiliation: délai de prévenance de 6 mois en nous écrivant en RAR pour le semestre en cours.*

Je certifie sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts.

Date: .....

Signature et cachet de l'entreprise